





Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Depuis mars 2020, tout a été désorganisé, nos déplacements limités, nos modes de vie contraints, nos manifestations annulées... et nous n'oublions pas tous ceux qui ont souffert dans leur chair de cette épidémie ou perdu des proches, emportés par la maladie.

Nous espérons tous voir dans les prochaines semaines et les prochains mois la sortie de cette crise sanitaire sans précédent. La situation sanitaire est encore fragile et nous sommes conscients que tout peut basculer à nouveau. La prudence reste donc de mise : nous devons continuer à appliquer les gestes barrières et à respecter les règles de distanciation physique.

Dans ce contexte encore oppressant, nous pouvons être fiers et nous réjouir du travail accompli sur le territoire haut-saintongeais : l'organisation mise en place avec les 3 pôles de vac-

Un nouveau toboggan très coloré!

cination judicieusement répartis, a permis une vaccination optimale de la population, dans les meilleurs délais et les meilleures conditions possibles. Je remercie les services de la CDCHS pour leur travail ainsi que les services municipaux qui ont accompagné la population pour les prises de rendez-vous et les déplacements. Notre rôle de première cellule de proximité prend tout son sens dans de telles périodes et nous avons joué à fond la carte de la solidarité.

Cette saison estivale ne sera pas tout à fait celle que nous espérions, mais nous l'avons préparée avec soin, soucieux tant de proposer au plus grand nombre divertissements et loisirs que de limiter les risques de propagation de l'épidémie qui nous conduirait immanquablement vers un énième confinement.

C'est pourquoi les marchés nocturnes, qui concentrent habituellement près de 1 000 personnes par soirée autour des halles ne seront pas reconduits cette année.

En revanche, nous sommes heureux d'ouvrir à nouveau les portes du bassin ludique, un bassin rénové, remis aux normes et toujours plus ludique! Nous maintenons également les animations du 14 juillet et un certain nombre de soirées festives avec Montendre Ville Club. Un déconfinement en douceur pour, nous l'espérons, renouer avec une vie sociale et culturelle plus riche dès la rentrée.

Je vous souhaite un très bel été. Prenez soin de vous!

Patrick Giraudeau Maire de Montendre

Le Bassin ludique

Il est tout beau, encore plus amusant et ouvrira ses portes le 7 juillet jusqu'à la fin septembre (pour permettre la pratique de la natation scolaire). Et pour boire un verre ou manger une glace, le Café Pop et ses jeunes animateurs trop sympas vous accueilleront tout l'été.

Au lac : de nouvelles tables de pique-nique et des bancs ont été installés sur le pourtour du lac. Les sanitaires côté pêche ont été réhabilités entièrement et mis aux normes PMR. Le sable de la plage a été nettoyé. La baignade sera ouverte et surveillée tous les après-midi de juillet et août.

Enfin l'é

L'opération paddle (base nautique l'après-midi) est renouvelée grâce au partenariat entre la Commune de Montendre et le Comité départemental de voile : l'activité paddle sera gratuite et ouverte à tous, à raison d'une heure / séance. Montendre Ville Club proposera également des séances de tir à l'arc ouvertes à tous (infos/ résa : 05 46 70 43 67).



TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Déploiement de la fibre

Le déploiement d'un réseau Très Haut Débit se déroule sur un temps assez long car il s'agit d'un nouveau réseau à déployer totalement sur l'ensemble du Département. Le temps moyen pour réaliser l'ensemble de ses travaux pour chaque territoire est de 12 mois minimum.



Les travaux

Dans le cadre d'une délégation de service public, le Département de la Charente-Maritime a confié à Charente Maritime Très Haut Débit (filiale d'Orange), la mission de déployer la fibre dans le département.

Depuis plusieurs mois, des travaux sont en cours à Montendre : ils visent à créer un nouveau réseau de communications électriques, en installant des boîtiers sur le domaine public et à proximité des habitations.

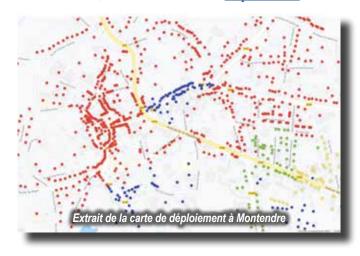
Le réseau est construit pour desservir 100% des habitations, y compris les plus isolées, pour que tous les habitants puissent avoir accès au Très Haut débit.

Ces travaux nécessitent parfois d'élaguer les végétaux trop proches des câbles qui gênent ou empêchent l'accès aux poteaux et risquent de faire dysfonctionner ou interrompre les services du téléphone ou d'internet.

La loi Chassaigne de 2016 prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication. C'est pourquoi certains d'entre vous ont reçu des courriers leur demandant de procéder à cet élagage.

C'est pour quand?

Pour suivre l'avancée du déploiement, vous pouvez vous connecter sur le site de Charente-Maritime Très Haut débit, à l'adresse suivante : https://www.



charentemaritimetreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite/

Sur la carte de Montendre, figurent des points rouges, bleus et jaunes et quelques points verts.

Lorsque le point correspondant à votre logement passe au vert, vous pouvez alors contacter un opérateur Internet (votre opérateur actuel ou n'importe quel autre installé sur ce réseau) pour qu'il vous propose une offre d'abonnement et de raccordement. Si vous changez d'opérateur, pas d'inquiétude, grâce à la « portabilité du numéro », vous pourrez conserver votre numéro de téléphone fixe.

Coût d'un abonnement

Le coût de ce nouvel abonnement dépendra des services auxquels vous souscrirez ainsi que de l'opérateur choisi. A noter : on constate dans des zones déjà fibrées que le prix des offres FFTH (Fiber To The Home) est similaire à celui des offres ADSL.

Quel est le débit proposé?

La fibre optique offre la possibilité de faire passer des débits de plusieurs centaines de Mbits/s. Le débit offert dépendra de l'offre souscrite auprès du fournisseur d'accès.

<u>NB</u>: Il n'y a bien sûr pas d'obligation à être raccordé à la fibre : si votre connexion internet via le dispositif actuel est suffisante et vous satisfait, il n'y a aucune nouvelle démarche à effectuer.

Raccordement final

Lorsque vous prendrez un abonnement, le raccordement interviendra dans un délai d'environ 1 à 3 mois. Ensuite, pour le raccordement au domicile, la plupart du temps une demi-journée suffit.

Le coût de ces travaux de raccordement est inclus dans l'offre d'abonnement du fournisseur d'accès qui peut parfois demander des frais d'accès au service.

Plus d'infos sur https://www.charentemaritimetreshaut-debit.fr/

ENTRETIEN DE LA FORÊT COMMUNALE ET ZONES HUMIDES

Le domaine forestier communal est aujourd'hui très vaste : il est constitué de 340 ha*, dont une importante partie concentrée autour du lac. La plupart des parcelles qui la composent ont été acquises par la commune de Montendre au lendemain de la tempête de 1999 afin de constituer une ensemble cohérent et sauvegarder un environnement forestier de qualité, avec des peuplements diversifiés, etc.

La forêt d'après tempête 1999

L'ouragan avait créé un véritable traumatisme et ceux qui l'ont vécu se souviendront longtemps des images de cette forêt dévastée, avec des parcelles dont les arbres avaient été comme soufflés, dont les troncs étaient au sol, brisés et enchevêtrés.

Les parcelles ont été nettoyées et replantées. Aujourd'hui vient le temps du « dépressage » : il s'agit de couper un tiers des arbres, pour éclaircir le boisement et permettre un développement harmonieux de ceux qui vont rester. Cette opération, qui s'inscrit dans le plan de gestion de la forêt communale montendraise, validé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sera prochainement effectuée par la société Alliance Bois Forêt. Par ailleurs, deux parcelles incendiées vont être entièrement coupées pour éviter la prolifération des scolytes aux parcelles avoisinantes encore saines.

Les zones humides : des écosystèmes à préserver Notre environnement, riche de diversité, présente aussi de larges espaces de « zones humides » qui constituent des écosystèmes sensibles.

La vie des milieux humides est intimement liée à l'eau et à sa dynamique. L'eau façonne ces espaces, y apporte des matières minérales ou organiques et y favorise l'explosion de la vie. Ces milieux humides jouent un rôle de « tampon » et de « filtre » particulièrement important :

- Fonctions hydrologiques : les milieux humides sont des « éponges naturelles » qui reçoivent de l'eau, la stockent et la restituent.
- Fonctions physiques et biogéochimiques : elles sont aussi des « filtres naturels », les "reins" des bassins versants qui reçoivent des matières minérales et organiques, les emmagasinent, les transforment et/ou les retournent à l'environnement.
- Fonctions écologiques : les conditions hydrologiques et chimiques permettent un développement extraordinaire de la vie dans les milieux humides.
- La Mairie et plus particulièrement Michel Lathière,



adjoint en charge de l'environnement et du développement durable, a pris attache avec le CEN (Conservatoire des Espaces naturels) pour une expertise de ces zones humides en vue de leur préservation. Le CEN a les compétences techniques pour déterminer lesquelles sont dignes d'intérêt et nécessitent d'être entretenues, pour éviter leur dépérissement. La conservation de ces zones pourra alors lui être confiée, sous forme de baux emphytéotiques ou par la vente. Pour les parcelles qu'elle conservera, la commune pourra également bénéficier de l'appui et des connaissances du CEN.

* Le territoire communal Montendre-Chardes-Vallet s'étend sur 2500 hectares dont 1200 ha de surface boisée.





VOUS ÊTES COMME ÇA...

DEUX BINÔMES FÉMININS LOCAUX PRÊTS POUR L'AVENTURE

Candidature des copines bordelaises

Toutes deux étudiantes à Bordeaux, Coline et Céline sont originaires de Léoville et... Montendre! A 19 ans, Coline

est en 2e année de licence, administration économique et sociale et Céline en 2e année de licence anglais chinois.

Ces deux amies d'enfance ont décidé de tenter ensemble l'aventure Pékin Express.



Elles partagent

déjà beaucoup ensemble : sorties entre amis, sport, shopping, balades en nature... Elles ont décidé de présenter leur candidature pour l'édition 2022 de Pékin Express, une émission qu'elles regardent depuis toutes petites. Maintenant, elles veulent passer de l'autre côté de l'écran, histoire de montrer à leurs proches et à la France entière qu'elles sont de vraies compétitrices.

Ne vous fiez pas à leur allure coquette, les deux copines sont très déterminées et elles pourraient vous surprendre!

Candidature des collègues charentaises

Elles forment un binôme assez atypique : la Jonzacaise Hannah est âgée de 23 ans seulement, tandis que Maryline, la Montendraise, a 58 ans.

Elles se sont rencontrées sur leur lieu de travail, les Antilles de Jonzac, où elles sont maîtres-nageurs. L'idée de leur candidature, plutôt récente, est partie d'une

plaisanterie de Maryline, aussitôt prise au mot par sa ben-

jamine qui a lancé les démarches pour inscrire leur duo à la prochaine édition de Pékin Express.

Plutôt sportives (Hannah a pratiqué la gymnastique à haut niveau, Maryline a participé à des épreuves d'ultra-trail), elles se réjouiraient de



pouvoir partager une telle aventure, de découvrir de nouveaux horizons, en composant avec leurs personnalités contrastées : Maryline est calme et réfléchie tandis qu'Hannah est bavarde et fonceuse.





Pour ceux qui ne connaîtraient pas (encore) Pékin Express : c'est une émission de télévision française de téléréalité diffusée en France, sur M6 depuis 2006 et présentée par Stéphane Rotenberg. Il s'agit d'une course entre plusieurs binômes, lesquels s'affrontent durant des étapes à travers différents pays. Le but est d'arriver toujours en tête pour amasser des amulettes de valeurs différentes et ainsi les cumuler pour espérer gagner jusqu'à 100 000 €. À chaque étape un binôme risque l'élimination. Le prochain tournage se déroulera au troisième trimestre 2021 au Moyen-Orient et verra s'affronter une dizaine de binômes : nous saurons d'ici là si nos candidates locales ont été retenues !

PURPLESTON ... la musique made in Montendre bientôt sur les routes de France

Ils sont impatients.!" Soul Keys", leur album 10 titres, produit par Sinah Booking qui est aussi leur tourneur, sortira le 24 septembre. Pour fêter cela, une "Release Party" est prévue le 17 septembre à la salle des fêtes de Montendre, et donnera le départ d'une tournée de 15 dates à travers l'hexagone dont un passage dans le fameux Gibus Live à Paris.

Dans la configuration actuelle de Purpleston, on retrouve Lorenzo Paronneau, Gaëlle Minali Bella Sorin et Julien Tugas.

L'univers de Purpleston est celui de la musique électronique, ici qualifiée de Trip Hop, pour la lenteur des tempos et la voix très soul, très blues de Gaëlle : elle nous fait voyager

entre poésie mélancolique et fougue euphorique.

C'est Lorenzo qui a écrit les paroles de ce 2e album (le 1er LP, "Naissance" avait été auto-produit en 2017), avec la participation sur certains morceaux de son frère, Arthur Bonet et de J-M Meyer ; Gaëlle compose les mélodies tandis que Julien et Lorenzo aux instruments arrangent les morceaux.

L'album a été enregistré dans les studios d'Adonf, ici, à Montendre, puis mixé par Jean Lamoot dans les légendaires studios Ferber à Paris. Une rencontre coup de cœur entre le groupe et le génial ingénieur du son Bashung, Salif Keita...).

En attendant l'album qui sera disponible sur toutes les plateformes de streaming mais aussi sur support CD et Vinyle, vous pouvez retrouver



PROJET "CŒUR DE MONTENDRE : la commune s'équipe en défibrillateurs automatiques pour sauver des vies grâce à l'action CNP Assurances

Chaque année en France, 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque extrahospitalier. Le taux de survie est de seulement 5 %. Seuls 20 % des Français sont formés aux gestes de premiers secours. Or, une intervention rapide favorisée par la connaissance des gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur permettraient de sauver 5 000 à 10 000 vies chaque année.

Depuis 2009, la commune de Montendre a équipé le gymnase Georges Martinaud, le stade Lucien Rolland et le Bassin ludique de défibrillateurs. Les agents de la collectivité sont également régulièrement formés aux gestes de Premiers Secours

Sous la dénomination « Cœur de Montendre », la Commune de Montendre a répondu à l'appel à projet 2020 de la Fondation CNP Assurance et obtenu un soutien financier d'un montant de 2 000 € pour l'achat et l'installation de quatre défibrillateurs automatiques externes (DAE). La Fondation d'entreprise

CNP Assurances se consacre depuis 10 ans à l'amélioration de la prise en charge de l'arrêt cardiaque sur l'ensemble du territoire. Ainsi, elle soutient l'action des collectivités pour l'installation de défibrillateurs et la formation du grand public aux gestes qui sauvent des vies.

Les 4 DAE sont accessibles au public 24 heures

Ils ont été implantés comme suit :

- 1. Parking du centre culturel, sur le mur extérieur du local technique de la Maison de la Petite Enfance
- **2. Local Rock School**, proche du lac Baron-Desqueyroux
- 3. A la mairie de Vallet
- 4. A la mairie de Chardes

Par ailleurs, pour respecter la réglementation des ERP (Établissements Recevant du Public), en application du décret du 19 décembre 2018, la commune de Montendre a équipé en défibrillateurs plusieurs de ses équipements : la salle des fêtes, l'école

maternelle, l'école élémentaire et la salle d'expression corporelle rue Jacques Baumont (en commun avec l'accueil de Loisirs). Ceux-ci sont situés à l'intérieur des bâtiments.

Chacun de ces DAE est équipé de packs d'électrodes adultes et enfants.

Plusieurs séances de formation d'une heure ont été et seront organisées à destination des agents de la collectivité en contact avec les enfants, des enseignants et des animateurs de l'accueil périscolaire mais aussi de représentants des associations montendraises.





Crise sanitaire covid 19 : votre commune à vos côtés!

Vaccination anti-covid

sur 24 et 7 jours sur 7.

Depuis janvier, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a mis en place 3 pôles de vaccination, à Pons, à Jonzac et à Montlieu-la-Garde pour le Sud du territoire. Les services de la Mairie et le CCAS, en lien avec les services de la

CDCHS, ont considérablement contribué à ce dispositif : prise de rendez-vous, organisation de transports collectifs (grâce au prêt du mini-bus de LA Maison Pop') ou mise en place de covoiturage, tout a été mis en œuvre pour permettre aux personnes souhaitant se faire vacciner de se rendre au centre de vaccination de Montlieu-la-Garde. Environ 150 personnes ont bénéficié de ce soutien.

Dépistage

Une journée de dépistage gratuit était organisée le 25 mars dernier, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Les sapeurs-pompiers du SDIS 17 assuraient l'accueil du public et les opérations de prélèvement. Seulement 45 personnes ont profité de cette opération et tous les résultats furent négatifs!





LES GRANDES FOUGERES de la FCPE : un succès !

Le conseil local de parents d'élèves FCPE organisait le dernier dimanche de mai une matinée randonnée au départ du lac joliment dénommée "Les Grandes Fougères" afin de récolter des fonds pour participer au projet communal d'aménagement de la cour de l'école élémentaire.





Cette manifestation coïncidait avec un assouplissement des mesures sanitaires qui nous ont tous contraints pendant près de six mois, c'est peut-être pour cela qu'elle a rencontré un si grand succès. Proposant quatre circuits de randonnée en forêt, accessibles à tous les niveaux (le plus court étant même praticable pour les poussettes!), ces **Grandes Fougères** ont ravi les participants. Jolis circuits balisés avec soin, questionnaires et défis ludiques pour les enfants, verre de l'amitié, food-trucks locaux à l'arrivée pour se restaurer, tout avait été soigneusement pensé et organisé.

La météo étant elle-même de la partie, ce dimanche de fête des mères a vu arriver de nombreux marcheurs, heureux de s'adonner à une activité aussi agréable que la marche en pleine nature et de retrouver du lien social après ce si long hiver de confinement.

Une tombola avait été organisée afin d'augmenter les bénéfices de cette manifestation avec de très beaux lots et notamment un grand éventail de visites ou activés pour les enfants

Plus de 200 marcheurs petits et grands ont plébiscité cette première : une totale réussite, grâce à la mobilisation des parents d'élèves bénévoles FCPE et des enseignants volontaires.

ROCK EN TÊTE

Une petite nouvelle, née en janvier dernier, rejoint la

grande famille associative montendraise.

Présidée par Rémi Marquiseau, *Rock en tête* a pour objet la promotion de la musique actuelle et plus spécifiquement le Rock.

Partant du constat d'une grande richesse d'événements culturels concentrés sur les mois de juillet, août et septembre, Rock en Tête ambitionne d'organiser des évènements le reste de l'année. Une première soirée concert est programmée le 27 novembre prochain dans la salle des fêtes. Par ailleurs, l'association prévoit d'éditer pour ses adhérents une newsletter périodique contenant des avis sur les sorties d'album, groupes, actus musicales, etc.

A suivre!

Le Cinema Andronis enfin réouvert!

Après plus de 6 mois de fermeture, depuis le 19 mai et plus que jamais, le cinéma Andronis et toute l'équipe de CLAP Montendre sont heureux de vous accueillir pour découvrir de nouveaux films!

Petit à petit, notre cinéma retrouve sa programmation habituelle avec 6 à 7 séances par semaine.

Les programmes en livret feront bientôt leur retour et si la situation sanitaire continue de s'améliorer, la jauge passera à 65%, c'est-à-dire à 78 places pour la salle. Il est néanmoins

pour la salle. Il est néanmoins toujours conseillé de continuer à réserver vos places par mail à : clapmontendre@free.fr ou cinema.landronis@gmail.com.

Retrouvez le programme du cinéma Andronis sur : <u>www.montendre.fr</u>



AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

La Nouvelle Carte Nationale d'Identité est délivrée depuis le 14 juin

Pourquoi le format de la carte d'identité change-t-il en 2021 ?

Depuis 3 ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995. La nouvelle carte sera ainsi plus sécurisée, plus pratique, et aura un design modernisé. Elle aura un format type « carte de crédit », comme l'actuel permis de conduire.

Cette volonté de modernisation s'accorde avec un règlement du Parlement européen qui oblige les Etats membres à mettre en circulation des nouvelles cartes d'identité conformes aux dispositions du règlement au plus tard le 2 août 2021.

Que permettra ce nouveau format de carte d'identité, que ne permettait pas le précédent ?

L'usage principal de la carte d'identité demeure inchangé. Il permet à son titulaire de justifier de son identité.

- C'est d'abord un titre d'identité, plus sûr et plus pratique qui tient facilement dans un portefeuille ;
- C'est ensuite un titre de voyage, certains Etats (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport.
- Les informations figurant sur la carte d'identité évoluent. Vous ne pourrez plus y faire figurer de pseudonyme. La signature du préfet disparaît également. En revanche, pour les mineurs en résidence partagée, il sera possible de faire apparaître deux adresses de domicile.
- Elle sera munie d'une puce contenant l'image faciale du titulaire et deux empreintes digitales. Le recueil des empreintes digitales sera obligatoire pour tout usager à partir de 12 ans

(sauf personnes présentant une impossibilité physique). Elle contient également un certain nombre de sécurités nouvelles permettant de lutter plus efficacement contre la falsification et l'usurpation d'identité.

Vous possédez une carte d'identité en cours de validité ?

Vous n'avez aucunement besoin de réclamer le renouvellement anticipé de votre carte actuelle que vous pourrez continuer à utiliser sous les même conditions et jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.



La nouvelle CNI, de la taille d'une carte de crédit, dispose d'éléments de sécurité renforcés contre la fraude et l'usurpation d'identité

<u>Rappel</u>: en 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identités française a été allongée de 5 ans.

Quel est le coût de la carte d'identité nouveau format ?

Le dépôt d'une première demande ou d'un renouvellement de la CNI reste un service public gratuit à condition d'être en mesure de présenter l'ancienne en mairie. En cas perte ou vol, pour la renouveler, il faudra payer un timbre de 25 €.

NB : Pour faire réaliser ou renouveler votre pièce d'identité (passeport ou CNI) à la mairie, vous devez prendre rendez-vous au 05 46 49 20 84.



Les 300 ans de la gendarmerie de Montendre

Force militaire disposant d'une compétence judiciaire, c'est depuis 1720, sous Louis XV, que la gendarmerie est organisée de manière uniforme, couvrant l'ensemble du territoire de brigades...

En présence du député R. Gérard, du conseiller départemental B. Seguin, du maire honoraire et ancien sénateur B. Lalande, le maire de Montendre, P. Giraudeau et le commandant de la gendarmerie de Jonzac, E. Hoarau ont, avec la sous-préfète Estelle Leprêtre, découvert symboliquement la plaque cérémonielle célébrant ce tricentenaire.

Grâce aux travaux historiques de Robert Renaud, nous avons trace de ces gendarmes

d'autrefois : ainsi vers 1833, la gendarmerie se composait-elle « d'une brigade à cheval de quatre hommes, aux ordres du brigadier Dordé ». Vers 1840, la gendarmerie s'est installée dans l'ancien Hôtel-Dieu, qui se trouvait sur l'actuelle place de la Paix, où elle demeurera jusqu'en août 1966, date de son installation dans la caserne flambant neuve rue des Genêts. En 2003, la Commune de Montendre a construit la nouvelle gendarmerie boulevard de Saintonge.

Lorsqu'en 2013 la gendarmerie de Montlieu la Garde a menacé de fermer, la commune de Montendre s'est engagée à maintenir ce service indispensable à la sécurité sur notre territoire, lançant **le projet d'extension et de réhabilitation de la Gendarmerie** dont les travaux devraient débuter au deuxième semestre de cette année.



Un CONSEILLER NUMÉRIQUE pour accompagner les usagers Réouverture de la salle multimédia au 1er juillet

Dans le cadre du **Plan de Relance**, la Commune de Montendre a créé un poste de conseiller numérique,

financé par l'Etat pour une durée de 2 ans. L'un des rôles du conseiller numérique est d'aider les usagers à se familiariser avec l'outil numérique : c'est ce que l'on appelle l'inclusion numérique. Il conseille les utilisateurs pour la prise en main des équipements informatiques (ordinateur, smartphone, tablette etc.), pour naviguer sur Internet, connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, envoyer, recevoir, gérer les mails, les bases du traitement de texte, ainsi que pour l'installation et l'utilisation des applis utiles sur les smartphones.

Il informe aussi du bon usage des outils numériques : apprendre à **sécuriser ses connexions et se protéger des arnaques** sur internet et par mail, apprendre à gérer, protéger ses données personnelles, mais aussi les techniques de vérification de l'information des contenus numériques.

Tous ces conseils et aides pourront s'effectuer de manière personnalisée ou au cours d'ateliers thématiques et séances de formations gratuites à l'attention des particuliers ou des associations.

Dès le 1er juillet, Cédric Salah vous accueillera à la salle multimédia les mercredis, jeudis, vendredis et samedis après-midi de 14h30 à 20h.

COMMUNES ASSOCIÉES

Commune associée de CHARDES

La belle saison se prépare à Chardes

Le square poursuit son embellissement : un nouveau jeu pour les enfants, très coloré, a été fabriqué par les services techniques municipaux à partir de matériaux de récupération.

Un salon en palettes a également été fabriqué, pour inviter la population ou les visiteurs de passage à faire une petite pause au square. L'hiver terminé, la fontaine a été remise en marche et apporte sa fraicheur à ce lieu de calme. Une cabane de jeu sera installée à l'automne, le temps de la réhabiliter et de la repeindre.

Un carré potager "à partager" a également été bâti au cœur du square et planté d'herbes aromatiques : les habitants pourront venir y cueillir quelques brins pour agrémenter leurs petits plats et même y semer ou mettre de nouvelles plantes... fines herbes, tomates cerises, etc. Quelques cases ont en effet été laissées vides à cet effet.





Les enfants de l'école ont également participé activement à de nouvelles plantations qui vont égayer le square de nouvelles couleurs : un rang de vigne remplace une haie chétive et des fraisiers, framboisiers et groseilliers ont été plantés à proximité... de quoi réjouir les gourmands de tous âges. Plus tard, à l'automne, une haie de fruitiers sera plantée le long du chemin.

Dans les massifs autour de la mairie, du paillage ou des cailloux ont été mis pour préserver les sols et limiter arrosages et désherbages ; quelques nouvelles plantations ont été effectuées le long de la départementale.



Parmi les autres travaux, le lavoir des Barbiers a été nettoyé au karcher et les bambous taillés; les containers à poubelles ont été désinfectés et les entourages en bois ont été repassés à la lasure. A l'école, les bancs ont été repeints.

Voirie

Les peintures de marquage au sol ont été réalisées sur la départementale face au monument aux morts et sur le parking rénové du cimetière ; au cours du deuxième semestre, il est prévu de faire intervenir un artiste Montendrais, Norman Guyot, afin qu'il réalise une fresque sur le mur du cimetière.



Brocante

L'amicale Chardaise vous attend pour sa brocante annuelle le dimanche 4 juillet.

1€/ le mètre linéaire, 5 mètre minimum Menu sur réservation 9 € (entrecôte frites / dessert maison) : resa 06 07 42 64 46.

COMMUNES ASSOCIÉES

Commune associée de VALLET

Travaux et cadre de vie

Les différents chantiers d'amélioration du cadre de vie se poursuivent (fauchage fleurissement...), ainsi que les habituels travaux d'entretien saisonniers. L'aire de jeux a été entièrement lasurée et les entourages de l'étang, vieillissants, vont être refaits ; la rénovation du Monument aux morts est à l'étude.

Des panneaux informatifs ont été disposés sur les containers à poubelles pour sensibiliser au tri : plus nous sommes soigneux dans le tri des déchets et plus celui-ci est efficace. Le tri contribue non seulement à la préservation de notre environnement mais participe aussi à faire baisser la facture du traitement de nos déchets.

<u>Rappel</u>: les brûlages de déchets verts (écobuage) sont interdits toute l'année. Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie ou recyclés (compostage, broyage). Aucune dérogation ne sera accordée cet été (risque feu de niveau sévère, très sévère ou exceptionnel).

Animations

Si, pour la deuxième année consécutive, la traditionnelle fête locale n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise COVID, le comité des fêtes de Vallet organisera :

- **Vendredi 3 juillet à 14 h** : un **concours de belote** à la salle des Fêtes Paul Lalande au profit de l'association "*Un espoir pour Mathéo*".
- Samedi 18 septembre : les Journées du Patrimoine autour de St Babylas (programme à venir sur www.montendre.fr ou panneaupocket).

FORUM DES ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS NOUVELLE VERSION

Le prochain forum des associations se tiendra samedi 4 septembre selon une formule revisitée.

Il aura lieu à la salle des fêtes nouvellement rénovée, à partir de 14h30 et non plus en matinée comme précédemment. Ouvert à toutes les associations du bassin de vie, il proposera comme à l'habitude des stands associatifs, ainsi que des animations et des démonstrations.

Après presque deux ans sans manifestations, l'événement se veut festif et l'après-midi se clôturera par le Verre de l'Amitié, suivi à 20h30 d'un spectacle gratuit et ouvert à tous organisé avec les associations locales.

Un concours photo

Le forum proposera également cette année un concours photo, ouvert à tous. Principes du concours : ce concours est ouvert uniquement aux photographes amateurs. Un seul cliché par personne physique sera admis. Plusieurs catégories pourront concourir : 10-15 ans, 16-21 ans, plus de 21 ans, collectif (scolaire et associations).

Le thème retenu cette année est : « Association et amitié ».

Date limite et modalités de dépôt des photos : 14 juillet 2021 minuit en format numérique à l'adresse suivante : https://forms.gle/GSxrvqxXGeNTukZ18

Un jury composé d'élus, de représentants associatifs et d'habitants pré-sélectionnera 5 clichés par catégorie, clichés qui seront alors agrandis et exposés du 31 juillet au 1^{er} septembre pour permettre au public de voter pour sa photo préférée.

Modalités et règlement en ligne sur www.montendre.fr

VIE ASSOCIATIVE

Dimanche 17 octobre Salle municipale

8º SALON DU LIVRE DE MONTENDRE

Le 8° salon du livre, organisé par la médiathèque municipale et l'association Lectur@ média se tiendra le dimanche 17 octobre de 10h à 18h à la salle municipale. En raison de la crise sanitaire, il s'agira cette année d'un « petit » salon, avec au maximum 30 auteurs.

Les gestes barrières seront appliqués scrupuleusement :

- Gel à l'entrée
- Masque obligatoire
- Jauge maxi à respecter
- Sens de la visite
- Sortie différente de l'entrée...

Il n'y aura pas de thème cette année mais une exposition sur la fabrication du livre.

Entrée libre et gratuite

TRIBUNE DES ÉLUS

Expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Montendre

Montendre Avenir

Thème N°3: Développement durable: De quoi s'agit-il? C'est l'heureuse combinaison du Social, de l'Economie et de l'Ecologie. Les 2 derniers ayant déjà bien du mal à s'entendre, si l'on ajoute du social, mission impossible? Qu'en est-il sur Montendre?

Côté social ? Là, Montendre n'est pas en reste! Est-ce un but en soi ? Le nombre d'associations et le montant des subventions ont cependant montré leurs limites avec la crise du COVID qui a vu exploser la fréquentation des Restos du Cœur et du Secours Catholique dont nous ne pouvons que louer leurs actions même si notre participation a été écartée.

Côté écologie? En parler ne suffit plus! Quand on voit l'état du Village de vacances et du camping, que la commune se propose de vendre, quand on constate l'absence de projets sur les achats de parcelles de bois par la commune, finalement laissées à l'abandon. On ne cite plus "Montendre les Pins", et pour cause, pour se contenter de "Ville étoilée" à l'étoile difficilement conservée. Même la qualité des eaux du lac laisse parfois à désirer.

Et qu'en est-il du projet de la "route des Casses", afin d'éviter la pollution et le bruit des camions qui traversent notre bourgade en tous sens?

Côté économie? L'argent n'est-il pas le nerf de la guerre ? Après avoir laissé filer bon nombre d'entreprises (ex

Morgan Thermic), les chefs étant jugés trop "capitalistes" à l'époque, on crée de nouvelles Z.A. sans trop savoir qui les occupera, pendant que d'autres poursuivent l'exode vers des sites plus accueillants (ESPI parti à Jonzac). Pourquoi la municipalité ne l'a pas retenue ?

Des villes comme Chevanceaux et Montlieu-la-Garde attirent de nouvelles entreprises tandis que notre cité poursuit sa lente agonie laissant peu d'espoir de développement au commerce local.

Il n'est qu'à voir le centre-ville après que la municipalité ait décidé de déplacer certains services de "proximité" vers l'ancienne gare, à grands frais d'ailleurs.

Une fois de plus, d'autres communes n'ont pas attendu en s'appuyant sur des programmes tels que "Cœur de Villes" pour redynamiser leur centre et ses commerces. Montendre semble découvrir le programme "Petites Villes de Demain" avec la CDCHS qui a retenu une liste impressionnante de « projets », la preuve même que peu avait été entrepris jusqu'alors!

Espérons être entendus par les candidats aux élections départementales et régionales. Votez utile !

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly, Gilles Jolivet et Frank Olivier.

Retrouvez-nous sur FB "Montendre Avenir"



Vivre Montendre Ensemble

La protection de l'environnement, de la biodiversité et du vivant sous toutes ses formes s'impose un peu plus chaque jour. Le réchauffement climatique avance à grands pas et demain ne sera pas comme aujourd'hui. Il est de notre responsabilité de prendre en compte cet état de fait irréversible.

Ce sujet est au cœur de nos réflexions, projets et réalisations depuis 20 ans. Au lendemain de la tempête Klauss qui avait mis à terre 80% de nos forêts une commission municipale, passée l'urgence de mise en sécurité des sites détruits, s'est attachée à reconstituer et à augmenter le patrimoine forestier communal le portant aujourd'hui à 340 Ha, principalement autour du lac.

Puis, une réflexion s'est engagée sur l'amélioration énergétique des bâtiments communaux particulièrement énergivores. S'appuyant sur des financements divers (Europe, état, région, département,...), nous avons mené une audacieuse politique de rénovation axée sur les économies d'énergie. Ainsi avons-nous diminué nos consommations de combustibles, diversifié nos sources d'énergie (bois, pompes à chaleur, géothermie, solaire...) et, ce faisant, diminué la quantité de gaz à effet de serre envoyés dans l'atmosphère.

De même, une action importante a été engagée et va être amplifiée sur l'éclairage public dont l'extinction une partie de la nuit va être généralisée. Cela permet de retrouver la nuit naturelle et contribue à la protection de la biodiversité nocturne qui, elle aussi, a son importance. C'est également dans ce contexte que certains luminaires (boules, éclairage zénithal, éclairage trop blanc) vont être remplacés par des luminaires LED, technologie qui va se généraliser et dont notre commune a été pionnière dans l'utilisation.

Au-delà de ces actions concrètes, d'autres sont en cours :

- En complément des existantes, création de pistes cyclables permettant, par exemple, de relier Montendre à Chardes et Vallet ou le quartier Tivoli au lac;
- Expertise par le Conservatoire des Espaces Naturels des zones humides remarquables afin de les entretenir et d'y maintenir la vie ;
- Poursuite des acquisitions forestières et diversification des essences plantées pour limiter certains fléaux (feu, chenilles) et favoriser la biodiversité.

Nous avons foi en l'avenir et ces actions sont destinées à favoriser l'émergence d'un cadre de vie toujours plus agréable au travers d'une dimension environnementale aujourd'hui incontournable. Nous devons tout mettre en œuvre pour vivre en harmonie avec la Nature et non contre elle.

Freemusic revient en 2021 avec LET IT FREE!

Exceptionnellement, cet été Freemusic se métamorphose en un événement éphémère : les 2 et 3 juillet vous avez rendez-vous à Let It Free!

Le lac de Montendre et sa légendaire forêt de pins retrouvent l'esprit de fête qui l'anime chaque été pour Freemusic, en réponse à ce besoin de musique, de partage et de convivialité, en version adaptée, même si de récentes annonces permettent des concerts en configuration debout!

Petit frère éphémère du festival, Let It Free propose 2 soirées de concerts où artistes confirmés, nouveaux talents et festivaliers ranimeront la flamme dans la chaleur de l'été!

La programmation artistique s'exprimera sur 3 concerts chaque soir et offrira aux talents français l'accès à une unique grande scène. Les DJ sets rythmeront également ces soirées entre les concerts de la grande scène.

L' organisation a été adaptée pour répondre au cadre sanitaire :

- 1 000 places par soir
- Pas de camping
- Gestes barrières et distanciation physique à prévoir.

La billetterie est dispo ci-dessous :

https://freemusic-festival.com/billetterie/



AGENDA: CET ÉTÉ À MONTENDRE!

JUILLET

Vendredi 2 et samedi 3 juillet

Let It Free au lac

Samedi 3 juillet

A 14h, Concours de belote à Vallet au profit de l'association "Un Espoir Pour Mathéo"

Dimanche 4 iuillet

Brocante à Chardes

Vendredi 9 iuillet

Théâtre La Machine à Bulles, salle municipale

Mercredi 14 juillet

En matinée : Cérémonie

En soirée : spectacle de feu et bal populaire au château

Dimanche 18 juillet

Brocante du Comité de Jumelage de Sulz, centre bourg

Vendredi 23 juillet

A Mysterra, spectacle «sucré salé» Cie Les Passes Tressées

Samedi 24 juillet

L'affaire Guédon (spectacle humour) salle des fêtes

AOÛT

Vendredi 6 août

Cinésite « Mon Inconnue » au lac

Dimanche 15 août

Brocante au lac

Samedi 21 août

Bal des Pompiers, à la caserne

SEPTEMBRE

Samedi 4 septembre

Forum des Associations, salle municipale

Vendredi 17 septembre

Concert Purpleston, salle municipale

Samedi 18 septembre

Journées du Patrimoine à Vallet

OCTOBRE

Dimanche 17 octobre

8e salon du livre salle municipale, de 10h à 18h

ATTENTION

Selon l'évolution du contexte sanitaire encore fragile, les organisateurs pourraient être contraints d'annuler ou de reporter certaines manifestations.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.